

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°9 du 22 juin 2021



STADES VEGETATIFS

La pousse a une nouvelle fois été importante au cours de 7 derniers jours avec des élongations de rameaux exceptionnelles ! La floraison est désormais terminée dans une majorité de parcelles et les baies atteignent souvent 2 à 4 mm ; dans les vignes les plus tardives/gelées, la floraison est en cours.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Mi-floraison	Grains de plomb
Côte d'Or	Fin floraison	Grains de plomb
Yonne	Mi-floraison	Grains de plomb
Nièvre	Fin floraison	Grains de plomb
Franche-Comté	Début floraison	Baies taille de pois

La disponibilité en eau et éléments nutritifs étant très satisfaisante, le grossissement des baies devrait être rapide.

ACCIDENTS CLIMATIQUES :

Deux épisodes de grêle ont été constatés dans la région, le samedi 19 juin et le lundi 21 juin. Des dégâts ont été observés principalement dans 3 départements :

- Dans la Nièvre samedi soir sur le secteur de Pouilly sur Loire (Boisgibault/Tracy-sur-Loire) où 25% des surfaces seraient touchées avec des dégâts sur grappes compris entre 50 et 100% en intensité.
- En Saône et Loire, la grêle a concerné samedi les secteurs de Mercurey-Saint Martin et Bouzeron-Chassey le Camp. Puis lundi, le Mâconnais sur le secteur de Fuissé, Solutré, Davayé, Charnay, Hurigny.
- Dans le Jura, la grêle s'est abattue lundi en fin de journée.

À cette heure, les dégâts en Saône et Loire et dans le Jura n'ont pas encore pu être évalués précisément, cependant les premiers retours semblent pessimistes.

MILDIU

Situation :

194 observations ont été réalisées sur le réseau BSV hors TNT.

Dans 86% des parcelles, le mildiou est absent ou très peu présent.

Les situations où le mildiou est détecté plus fréquemment concernent essentiellement le Beaujolais, le Mâconnais, l'Yonne et le Jura. Depuis la semaine dernière, Dans ces vignobles, de nouvelles sorties de taches plus ou moins importantes ont été observés ces derniers jours. Selon les vignobles, la situation peut se résumer ainsi :

- En Côte d'Or, Côte Chalonnaise, dans l'Yonne et la Nièvre, le mildiou se rencontre un plus fréquemment, il s'agit pour la plupart du temps de rares taches isolées. Ponctuellement, la maladie apparaît de façon plus régulière dans certaines parcelles.
- Dans le Mâconnais et le Beaujolais, où le mildiou était déjà détecté de façon plus régulière, la fréquence de parcelles touchées augmente sensiblement.
- Dans le Jura, l'évolution est nettement plus marquée et le mildiou est désormais présent dans l'ensemble du vignoble avec des intensités très variables. Certaines parcelles sont déjà fortement concernées avec les premiers symptômes sur grappes (rot gris et crosse).



Pluies du 15 au 21

juin :

14 à 49 mm en 21
7 à 57 mm pour le 89
35 à 45 mm pour le 71
12 à 22 pour le 39
17 à 45 mm pour le 58

Prévisions du 22 au

28 juin : jusqu'en fin de semaine, températures plus fraîches et risque pluvio-orageux marqué. Retour de conditions plus chaudes et ensoleillées prévues ensuite.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les taches détectées sont la plupart du temps bien sporulées et sont à rattacher aux différents épisodes pluvieux qui ont eu lieu depuis début juin.

Dans le Jura où la situation s'est le plus dégradée, des taches fraîches et non sporulées ont été détectées datant d'un épisode pluvieux supplémentaire (8-9 juin) qui n'a pas touché les autres vignobles.

Pour les pluies enregistrées depuis le 19 juin, la sortie de taches correspondante débutera à partir de cette fin de semaine.

Analyse de Risque :

Avec une détection plus fréquente de la maladie et une succession d'épisodes pluvieux, le risque progresse dans l'ensemble des vignobles. À présent, il peut être qualifié de moyen en Côte d'Or, Yonne, Nord Saône et Loire et Nièvre. Pour le Jura, le Beaujolais et le Mâconnais le risque devient fort. Dans les parcelles les plus touchées, des symptômes sur grappes pourraient apparaître dans les prochains jours.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre le mildiou. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

OÏDIUM

Situation :

195 comptages ont été réalisés sur le réseau BSV hors TNT.

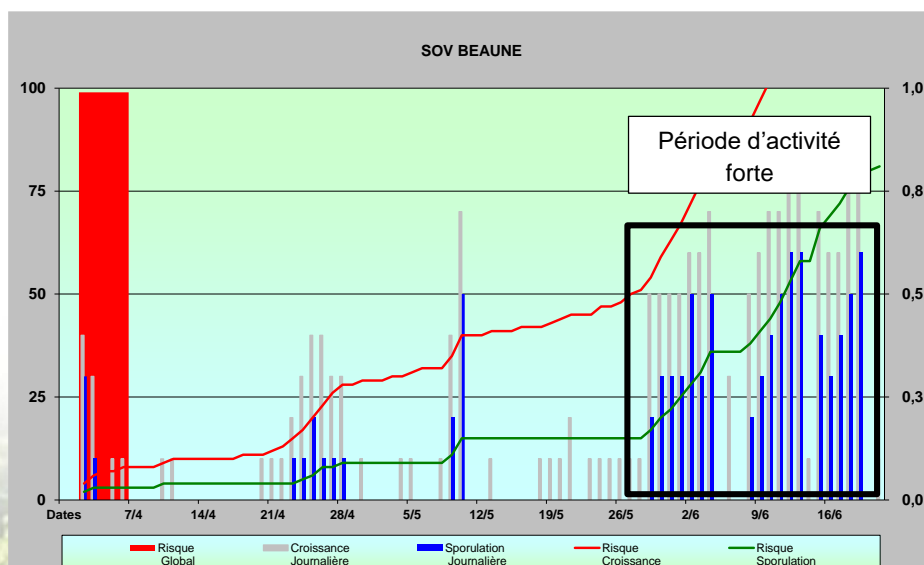
75% des parcelles traitées restent saines. Toutefois, on note une sensible évolution depuis la semaine dernière et la maladie fait son apparition sur feuilles dans des parcelles jusque-là indemnes. Les vignobles de Côte d'Or et Saône et Loire apparaissent les plus concernés. Dans ces départements, certaines parcelles présentent des fréquences d'attaque sur feuilles déjà élevées (max 26% à Solutré)

L'oïdium est également présent dans le Jura et dans l'Yonne, principalement sur des parcelles à historique. Globalement les fréquences d'attaque sur feuilles restent faibles.

Analyse de Risque :

Les conditions météo sont toujours très favorables à l'oïdium. Depuis maintenant 1 mois, le modèle SOV enregistre une activité régulière et soutenue du champignon.

Les grappes sont toujours dans leur période de forte sensibilité à la maladie. Par ailleurs, le champignon commence à être détecté plus régulièrement, notamment sur la Côte d'Or, la Saône et Loire et le Jura. Pour ces 3 départements, **le risque peut maintenant être qualifié d'élevé. Ailleurs, il reste à un niveau moyen.**



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



BLACK-ROT

144 observations ont été réalisées sur le réseau BSV hors TNT.

89% des parcelles du réseau BSV restent indemnes. Le Black-rot est détecté essentiellement dans le Mâconnais, le Beaujolais et le Jura, sous la forme de quelques taches. Dans les autres vignobles, la maladie n'apparaît que sporadiquement.

Analyse de Risque : le risque se maintient à un niveau faible pour la Côte d'Or, l'Yonne, la Nièvre et la Côte Chalonnaise. Cependant, le risque peut-être qualifié de moyen dans le Mâconnais et le Beaujolais.

Pour rappel, la période de grande sensibilité vis-à-vis de cette maladie débute à partir de la nouaison.

VERS DE GRAPPE

104 comptages de glomérules ont été réalisés cette semaine.

Dans une moitié des parcelles, aucun glomérule n'est détecté. Seules 10% des parcelles observées dépassent 10 glomérules pour 100 grappes avec quelques cas dépassant les 30 glomérules en Côte d'Or et Saône et Loire. Il s'agit essentiellement de chenilles d'Eudémis.

Même si la pression n'a pas été exceptionnelle, plusieurs choses sont à noter en 1^{ère} génération :

- Un vol de *Cochylis* quasiment inexistant.
- Localement en Côte d'Or et Saône et Loire, des niveaux d'infestation plus élevés que les années précédentes liés à l'Eudémis.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Pour les secteurs concernés par la lutte insecticide obligatoire, les pépinières et les vignes-mères de greffons, se référer au message réglementaire publié par la DRAAF est disponible au lien suivant :

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Arrete-No2021-48-DRAAF-BFC>

Prochain BSV : mardi 29 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2021 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.